

**ARRÊTÉ DEP-2025-047 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL LOGISTIQUE**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2010 portant création du baccalauréat professionnel logistique ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel logistique pour la session 2025 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Christine LOUVREAU, enseignante chercheuse

Président adjoint :

Monsieur Eric LE BIHAN, enseignant

Enseignants :

Monsieur Ilyas BEN MOULA

Monsieur Nassim BOUROUAYEL

Monsieur David DEL GAISO

Monsieur Nicolas DEVEAUX

Monsieur Jean-Luc FILIET

Monsieur Dominique GERVAIS

Monsieur Vesselin SIAROV

Monsieur Nguelor Yves SIEGOMNOU

Professionnels :

Monsieur Alexandre BOUDIER

Monsieur Tiago SOUDRIE

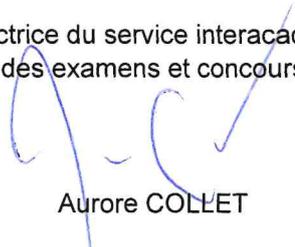
Monsieur Théodore THEL

Monsieur Jean-Marc PARIS

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET